

Union Fédérale SUD Protection Sociale – congrès fédéral mai 2012

Rapport d'activité 2009/2012

Notre dernier congrès s'est déroulé les 27 et 28 mai 2009 à Hérouville Saint Clair.

Voici qui était présent et absent au congrès :

Basse Normandie, Loire, Haute Normandie, Meurthe et Moselle, Haute Garonne, CRAMP OS , UCANSS, Roubaix, Indre et Loire, UGECAM Normandie,

Excusés :

CPAM 75, Besançon, Pyrénées Orientales, Valenciennes, Nord – Lille, MGEN, Mutualité, MGEFI, Myriades,

Invités :

Solidaires (Christian Mahieux),

SUD MSA (Bagnolet)

Solidaires Basse Normandie (Jocelyne)

Solidaires précaires et chômeurs Basse Normandie (Alain Estieux)

Excusés :

SUD Santé Sociaux

Solidaires Orne

Rappelons que notre syndicat SUD CPAM75 était en plein conflit autour de leurs centres d'accueil.

Un gros travail avait été fait et nous étions ressortis du congrès avec un texte clair sur le télétravail ; texte qui a servi de base à un amendement pour le congrès national de Solidaires en 2011.

Une commission exécutive de 12 membres a été mise en place :

Sarah (UGECAM Normandie), Nathalie (CAF Caen), Colette (CPAM St Etienne), Philippe (CRAM Toulouse), Michel (UCANSS), Sylviane(CPAM75), Isabelle (MGEN), Bruno (CPAM Calvados), Denis (UCANSS), Alain (CPAM Rouen), Jean (CPAM75), Patrick CERTI Caen)

Nous avons été obligés de changer de lieu pour réunir la CEF puisque la Direction de la CPAM Paris a décidé de vendre leurs locaux de la rue Baudelique « expulsant » le CE ainsi que les locaux syndicaux dont celui de SUD qui nous hébergeait pour les CEF depuis la création de la fédération. Rapidement SUD UCANSS nous accueillera dans ses locaux.

Dès l'été 2009, plusieurs évènements marquants :

Occupation par des sans-papiers des locaux de la CPAM 75 rue Baudelique.

La Direction de D et O va en appel pour contester notre RSS du syndicat CRAMP OS.

Lancement de la campagne contre la privatisation de la Poste ;

Août 2009 : sortie des décrets concernant la fusion des CPAM ; 45 CPAM concernées, 3 de nos syndicats concernés (Rouen, St Etienne, Roubaix – notre syndicat de l'Oise ne sera créé qu'après la fusion)

La loi HPST a été votée avec la création des ARS qui entraînera le départ de 1500 salariés de la Sécu vers les ARS : les « sacrifiés » de la Sécu comme on les appellera dans certains tracts.

La fédé rédigera une fiche technique pour Solidaires sur les ARS ;

C'est aussi en août 2009 que la CEF prendra la décision de sortir une carte d'adhérents... Celle-ci verra le jour ... en novembre 2011 !!

C'est aussi à cette période qu'on commence à envisager de changer l'hébergeur du site Internet fédéral, le R@S ayant des difficultés.

L'été 2009 est aussi une période où la grippe H1N1 dite « grippe aviaire » est un sujet majeur : la fédération sortira du matériel et notamment un tract rappelant les droits des salariés et le droit du travail.

La rentrée sociale débute par la journée d'action interprofessionnelle du 7 octobre 2009 dans le cadre de la journée mondiale pour un travail décent. Peu de nos syndicats y appelleront

Déjà des débats au sein de Solidaires sur la participation de Solidaires à l'intersyndicale nationale. Notre fédération se positionnera pour que Solidaires y reste mais sous réserve que toute décision soit soumise au Bureau National.

L'UCANSS recommence à parler de négociation sur une nouvelle classification dans la Sécu. L'idée des directions est évidemment d'accentuer l'individualisation des carrières et des rémunérations. L'UCANSS veut aller vite et boucler ce dossier en 2010.

S'engagent aussi les négociations sur la formation professionnelle et sur l'emploi des seniors

Le Conseil Fédéral du 23 octobre 2009 validera l'idée de mettre en ligne sur le site fédéral un questionnaire sur la santé au travail. Malgré le travail mené, la mise en

ligne de ce questionnaire sera reportée puis finalement abandonnée. En effet, l'actualité sociale (conflit sur les retraites) passe au premier plan.

Ce CF valide aussi un positionnement fédéral sur les Instances Représentatives du Personnel dans les CPAM fusionnées : CE et CHSCT uniques DP par site. Ce positionnement est issu du travail effectué par nos syndicats confrontés à ces fusions. La CEF sera mandatée pour écrire à la CNAM et à l'UCANSS sur cette question des Instances Représentatives du Personnel à la fois pour la période transitoire entre la fusion et les élections et pour les futures instances. Il faut préciser que jusqu'alors la CNAM et l'UCANSS n'avaient pas fait de propositions.

C'est aussi à cette occasion que certains de nos syndicats proposent que nous défendions l'idée d'un CCE par branche. Un premier échange a lieu à ce CF mais nous n'avons pas avancé depuis et la fédération reste sans positionnement sur ce sujet.

C'est le 3 novembre que partiront les courriers avec nos propositions vers la CNAM et l'UCANSS ; seul M De Cadeville de la CNAM nous répondra ; une réponse qui ne reprendra que très partiellement nos propositions.

Le 10 novembre la fédération sortira un tract fédéral concernant les élections du 3 décembre au Conseil des CPAM non fusionnées.

Le 17 novembre sortie d'un tract sur « complémentaire santé : 1 an après, fortement inéquitable »

Octobre, novembre 2009 : conflit dur à la CAF de Tours où notre syndicat est en 1ère ligne. Face à une Direction intransigeante qui refuse toute négociation et menace notre syndicat, la fédération apporte un soutien à son équipe locale et aux salariés (lettre à la Directrice, communiqué de soutien, aide financière et contacts quasi quotidiens par mail et téléphone.

Le 1^{er} décembre 2009, la fédération est obligée d'écrire à la Direction du Travail de Besançon qui n'a pas tout compris sur la représentativité (courrier de celle-ci disant que notre section CAF n'est pas représentative car n'atteignant pas les 30% !!!!)

C'est en 2009 que nous aurons des contacts directs avec des salariés qui voudront adhérer : CAF Bordeaux, CAF Nîmes, CPAM Villefranche sur Saône, URSSAF Auch ; ces isolés ne donneront pas suite sauf à Auch

Fin 2009, l'UCANSS soumet 3 textes à la signature des fédérations dites représentatives :

Accord sur les garanties conventionnelles dans le cadre de l'évolution des réseaux

Accord sur la mise en place des ARS

Accord sur l'emploi des seniors

Les élections du 3 décembre au conseil des CPAM donnent de bons résultats là où on existe (CPAM 14 et 75, UGECAM Normandie) ce qui donnera comme chiffre officiel 2,22% pour les employés et 2,97% parmi les cadres.

L'équipe SUD MGEN annonce qu'il n'y aura pas de listes SUD aux élections de janvier 2010 (ni dans le secteur administratif qui dépend de notre fédé ni dans le secteur sanitaire dépendant de SUD Santé). Cela entraîne de fait la fin de la représentativité de SUD MGEN. Les animatrices de SUD MGEN arrêteront et quitteront SUD ; Seuls quelques adhérents isolés rejoindront les syndicats SUD Protection Sociale. La fédération avec SUD Santé organisera la mise en sommeil de SUD MGEN en transférant le siège social à Solidaires ce qui permettrait d'avoir des statuts prêts si une nouvelle équipe SUD souhaitait repartir à la MGEN ; à noter qu'après le départ des animateurs SUD MGEN, la fédération a été dans l'incapacité de relancer les adhérents SUD MGEN.

Décembre 2009 sortie d'un tract Sécu : excédents budgétaires : l'arnaque

Création d'un syndicat SUD Caisse de Sécu des Mines : Il adhérera à la fédération mais on ne le verra jamais. Des contacts seront repris fin 2011 à l'occasion d'une demande de création de section syndicale dans le Pas de Calais.

Le 15 décembre, la fédération relance la CNAM (M De Cadeville) sur la question des IRP dans le cadre de la fusion des CPAM. Notre positionnement (comme les démarches des syndicats du Nord Pas de Calais et la fédération CGT) permettront de faire évoluer la CNAM ;

Le 16 décembre communiqué fédéral « salaires sécu »

C'est au 1^{er} janvier 2010 que notre syndicat SUD Myriades se dissoudra par usure de l'équipe. Cette dissolution qui intervient après celle de notre syndicat de la Somme pose la question des petites équipes et du soutien qu'une fédération avec de faibles moyens comme la nôtre peut apporter

Le 12 janvier 2010, la CEF sort un communiqué sur les salaires dans la sécu et notre refus d'appeler à une initiative des fédérations dite représentatives du secteur à savoir une grève de ...55 minutes !

Soutien financier aux Dunlop d'Amiens

En janvier la CEF décide de mettre en place une liste de diffusion fédérale à l'attention des contacts : cela n'a pas été mis en place et le suivi de ces contacts reste « artisanal »

Réflexion sur la mise en place d'une formation de base fédérale et de participer à la commission formation de Solidaires. Notre souhait est de construire un vrai module. Denis était le référent formation, il est parti courant 2010, personne n'a pris le relais.

Certes, des formations de bases se sont déroulées : Tours, Oise, Dijon mais à l'arrache

La fédé relaie les initiatives pour s'opposer à la mise en place de fichiers de flicage « EDVIGE bis » que veut mettre en place Hortefeux.

Février 2010 : 2 tracts fédéraux sortent de la CEF : l'un sur la mise en place des ARS, l'autre sur le baromètre social institutionnel

C'est aussi en février 2010 que sera créé le syndicat SUD Protection Sociale Oise à la CPAM ; ce sera le début d'un long « feuilleton » ou le Directeur de la CPAM – souvent allié à la CGT passera son temps à tenter de détruire notre syndicat. La 1ere sanction contre notre RSS arrivera dès le 11 mars, la dernière en date le 24 décembre 2011 !

La fédération ne réussit pas à trouver un volontaire pour participer à la commission « retraites » de Solidaires qui se met en place en mars pour préparer la mobilisation sur les retraites.

La fédération diffuse un tract pour appeler à la mobilisation interpro du 23 mars sur emploi – salaires – retraites. Là où nous avons appelé, les scores de grèves sont entre 20 et 50%. A noter que les manifestations interpro sont très importantes

Notre syndicat des Pyrénées Orientales rencontre des difficultés de fonctionnement qui seront résolues par la tenue d'un congrès avec l'aide du Solidaires départemental

Les 8 et 9 mars se déroulent à Paris les journées « et voilà le travail » organisées par Solidaires : 5000 participants dont une dizaine de notre fédération (surtout D et O et Normandie)

Le 21 mars nouveau courrier à l'inspection du travail et au directeur de la CPAM Oise pour demander les moyens auxquels à droit le RSS

Avril 2010 : des contacts avec de salariés de Prevalides de Rennes (pas de suite) et de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Réunion (on créera un syndicat)

Après le succès de nos équipes SUD à la **CPAM de Paris** et à la **CPAM du Calvados** fin 2009, SUD enregistre de nouveaux succès en ce début d'année 2010.

Les CPAM qui ont fusionné en janvier 2010, ont eu des élections en mars :

A la CPAM Rouen Elbeuf Dieppe (950 salariés), SUD qui n'était implanté que sur le site de Rouen obtient une majorité absolue de sièges au comité d'entreprise : SUD obtient 48,6% dans le collège employés (CGT = 25,4%, FO = 22%, CFTC = 3%) et 42% dans le collège cadres. En DP, les élections avaient lieu par site ; SUD n'était présent que sur Rouen et obtient 52% des voix dans le collège employés.

A la CPAM Roubaix Tourcoing (672 inscrits dans le collège employés), le jeune syndicat SUD obtient la 2ieme place en CE avec 22,73% (FO = 56,4%, CFDT =

16,10%, CFTC = 4,73%) En DP sur le site de Roubaix, SUD talonne FO avec 41% des voix (FO = 50%) en employés titulaires. En suppléants SUD est 1er avec 44,29% Sur le site de Tourcoing (où SUD n'existait pas avant la fusion), SUD obtient quand même 8,43%

A la CPAM de la Loire (fusion St Etienne et Roanne), SUD est 2ieme derrière la CGT avec un écart très faible : DP titulaires collègues employés : CGT : 41,81% SUD : 40,27%, FO : 17,92% CE titulaires collèges employés : CGT : 40,03%, SUD : 39,87% ; FO : 20,10%

D'autres résultats...

A l'UCANSS, tout un symbole dans la Sécu, SUD conserve sa première place en DP et en CE avec 41,91% et une majorité absolue de sièges au CE ; les autres syndicats recueillent : CFTC = 34,75%, FO = 13,93%, CFDT = 7,03%, CGC = 2,39%

Au Service Médical Régional Midi Pyrénées, SUD obtient 45,45% en CE employés (CGT = 4,68%, FO = 21%, CFDT = 27,84%) et 46% en DP employés.

Election à la CAF de Tours : après le conflit très dur de fin 2009 et un climat toujours difficile, SUD obtient la majorité absolue en CE et en DP (+60%). CAF Besançon 42%

Par contre, à la CRAM 31 SUD devient 3ième en employés (13% CE – 17% DP et est 2^{ième} en cadres (40%)

Après la mobilisation du 23 mars, la fédération se positionne après débat au CF de mars, sur les initiatives interpro : scepticisme sur un appel à 24H – ok pour une mobilisation le 1^{er} mai puis une initiative début juin. Refus de se limiter à une pétition intersyndicale ;

La fédé soutient les appels unitaires sur les retraites (ATTAC, COPERNIC).

Enfin, l'appel à la grève interpro interviendra le 27 mai (un peu tard) mais ce sera un gros succès ; la fédération diffusera un appel.

Le 13 avril, rencontre entre la fédé et le syndicat CRAMP OS pour faire le point sur leurs actions et leurs difficultés. La fédé demande à l'employeur (D et O) de lui régler les 1000 € dus au titre de l'article 700.

Le 18 avril, la fédé adresse un nouveau courrier au directeur de la CPAM Oise et à l'inspection du travail.

Le 21 avril, la fédé diffuse un communiqué « UGECAM » suite à la sortie du nouveau logo du « groupe UGECAM », et au positionnement de la FEHAP qui souhaite mettre en place une grande convention collective du secteur privé non lucratif et en appelant les UGECAM à y participer. Nous réaffirmons notre volonté du maintien des

UGECAM au sein de l'Assurance Maladie et du maintien de la convention collective Sécu pour les personnels.

Le débat sur l'intersyndicale nationale et quelle initiative avant l'été se poursuit

Les 4 et 5 mai, se déroulent les élections DP et CE à la CPAM de l'Oise dans un contexte de répression anti-SUD. Malgré cela, notre section recueille 34% de voix et est représentative au bout de 2 mois d'existence. Dès le 12 mai, nous procédons à la désignation du délégué syndical et représentant syndical au CE.

Le 10 mai, communiqué fédéral de dénonciation de l'accord salarial Sécu. Après avoir initialement proposé +0,5% au 1er juillet, l'UCANSS propose généreusement - à prendre ou à laisser - +0,8% au 1er mai. Cette dernière proposition ne fait pas le compte. L'UCANSS reste sourde aux protestations du personnel de la sécurité sociale qui réclame une réelle reconnaissance de son activité et le rattrapage de son pouvoir d'achat. Cette proposition de l'UCANSS montre, une fois de plus le mépris de nos dirigeants - UCANSS comme Ministère. SUD dénonce cet accord et appelle les autres organisations syndicales à le refuser et à engager la mobilisation unitaire du personnel de la Sécu. Cette baisse de notre pouvoir d'achat s'ajoute à la dégradation des conditions de travail et de la qualité du service rendu aux usagers, à la réduction des effectifs. En parallèle, le gouvernement prépare une nouvelle attaque sur nos retraites (recul probable de l'âge de départ en retraite et baisse programmée des pensions) ;

Le 17 mai, la fédération écrit à la CNAM (Van Roeckeghem et Vaez Olivera) à propos de l'avenir des UGECAM : Le nouveau logo du groupe UGECAM ne contient plus aucune référence au rattachement des UGECAM à la Sécurité Sociale et à l'Assurance Maladie.

Notre fédération est très attachée à l'appartenance du réseau UGECAM à l'Assurance Maladie et nous refusons toute intégration de ces personnels dans une hypothétique convention collective FEHAP élargie.

Nous nous interrogeons aussi sur les activités et les moyens qui seront attribués aux UGECAM dans la COG de l'Assurance Maladie. Face à ces questions, la fédération s'inquiète du devenir des UGECAM et de leur personnel, la fédération souhaite connaître les intentions de la Direction de la CNAMTS sur l'avenir des établissements UGECAM et de leurs salariés.

Le 21 mai la fédération diffuse son appel à la grève du 27 mai.

Le 27 mai, pour la première fois de son histoire, la fédération signe un communiqué national commun avec FO et la CGT. Il s'agit du soutien aux actions de l'intersyndicale de la FNMF contre des projets de réorganisation qui ne s'appuient pas vraiment sur les valeurs de solidarité qu'est censée défendre la mutualité !

Le 27 mai verra dans notre secteur une légère baisse du chiffre de grève mais avec plus de manifestants.

Le Conseil fédéral du 28 mai sera en partie consacré à débattre de l'enjeu des retraites. Ce débat permettra d'armer les équipes pour la mobilisation des mois à venir.

En mai 2010, la CNAF accélère le processus de fusion/départementalisation des CAF. L'échéance est fixée pour fin 2011. La CEF propose que soit initiée la même démarche que dans la branche maladie ; ce sera fait de façon « artisanale » ; par manque de temps le matériel prévu ne sera pas mis sur le site fédéral. La fédé répondra lorsqu'elle sera interrogée par une équipe. Contrairement à ce qui s'est fait dans la branche maladie, la fédération n'interpellerà pas la CNAF. Cela aura des conséquences puisque le droit syndical sera fortement réduit au moment des fusions et les CAF se limiteront à accepter des RSS et non des DS ; Cette faiblesse s'explique à la fois par la faiblesse de la CEF mais aussi parce que nos équipes CAF concernées par la fusion ne nous ont pas suffisamment interpellées.

Le 2 juin, la fédération contacte directement par courrier et par mail, M De Cadeville (CNAM) pour l'alerter sur la situation à la CPAM de l'Oise.

C'est en juin que la fédération (Nathalie et Patrick) iront à Tours former l'équipe SUD qui est majoritaire au CE ;

Notre délégué syndical de la CPAM de l'Oise est de nouveau sanctionné par un blâme.

Le 15 juin la fédération rencontre M Vaez Olivera (Direction des UGECAM à la CNAM). Cette rencontre fait suite à nos courriers. Il tente de nous rassurer sur l'avenir des UGECAM et de leurs établissements. Le compte rendu sera publié sur le site fédéral.

Le 16 juin, nouvelle rencontre entre la CEF et le CRAMP OS notamment sur l'aspect juridique de leurs actions. A noter que l'employeur finira par nous payer (en juillet) les 1000 € qu'il nous doit.

Le gouvernement lance sa contre-réforme des retraites le 16 juin. Ce projet remet en cause la retraite à 60 ans et recule l'âge de départ à 62 ans, et la possibilité de partir sans décote à 67 ans. La fédération lance un appel à la mobilisation pour le 24 juin dans le cadre de l'appel unitaire interprofessionnel.

Le 24 juin sera encore un succès : CAF de Valenciennes 45% de grévistes, CPAM Rouen Elbeuf Dieppe près de 75%, CRAM Midi-Pyrénées 53,10%, CAF du Calvados 39,07%, CAF Haute Marne 56,44 %, CPAM Loire 61,48%, UGECAM Normandie 23,87%, CAF Dieppe 42 %, Ucanss 17 %, CTI NPNP 52,83%, CAF de Dijon 54,98%, CPAM du Calvados 51%,... En moyenne 36,3% au sein de la Sécu (40% dans la branche famille)... Partout des manifestations importantes, plus du double du 27 mai

Le 29 juin la fédération écrit de nouveau au Directeur de la CPAM Oise, à l'inspection du travail et à la CNAM (Van Roeckeghem et De Cadeville). M De Cadeville nous répondra le 29 juillet.

En juillet, la CEF travaillera sur le « kit création de syndicat » et la préparation de la mobilisation pour s'opposer à la contre réforme des retraites notamment la journée déjà prévue le 7 septembre.

Le 5 août, nous créerons la section SMEREP (mutuelle étudiant en région parisienne) et procéderons à la désignation d'un RSS qui ne sera pas contesté.

Le 2 août, diffusion d'un communiqué d'appel à la grève le 7 septembre « le gouvernement doit retirer son projet de loi » + tract fédéral

En août, la fédération changera de banque et passera du CIC à la BRED.

Le 3 août, la fédération diffuse un communiqué dénonçant le projet de COG de la branche maladie que même le Conseil de la CNAM a refusé d'avaliser

Le 9 août, Alain se rend à Beauvais pour rencontrer l'équipe SUD CPAM Oise et lui apporter le soutien de la fédération.

Le mois de septembre est placé sous le signe de la mobilisation contre la réforme des retraites imposée par Sarkozy, Fillon, Woerth.

Le Directeur de la CPAM du Calvados est nommé – en plus du Calvados – directeur pré configurateur de la future Caf de Seine Maritime ; la fédération diffuse un communiqué s'interrogeant si ce n'est pas la préparation d'une future régionalisation.

Grève du 7 septembre : CPAM du Calvados taux de grévistes 49,34% CAF Calvados 35,08% UGECAM Normandie 29,84% CPAM ROUEN ELBEUF DIEPPE 59,67% UCANSS 18,23 % CAF Besançon 34,27% CARSAT Midi-Pyrénées 60% CAF Chaumont 47% CTI NPNP Site de CAEN : 71,43%, Centre éditique CAEN CEIRO : 18,18%, site de Rouen 58,82% CPAM de l'Oise 64% CPAM de Paris 36,33% MSA du Languedoc 37,94% CAF valenciennes 37% CAF Rouen (59%)

Le 9 septembre s'ouvrent les négociations sur le protocole électoral à D et O. Notre syndicat CRAMP OS va enfin pouvoir jouer sa représentativité aux élections professionnelles ; le syndicat fera plus de 10% et sera représentatif dans l'entreprise. C'est la reconnaissance du travail effectué dans des conditions difficiles depuis la création du syndicat (contestation, discrimination...)

En septembre la Directrice de la CAF de Tours remet en cause l'accord RTT

En septembre notre syndicat de la CAF de la Côte d'Or prépare une mobilisation pour les agents de niveau1.

Le 13 septembre, la fédération diffuse un nouveau communiqué sur les retraites appelant à la fois à la future journée d'action programmée le 23 septembre mais aussi aux initiatives pouvant exister ou être organisées. SUD Protection Sociale partage le positionnement de Solidaires sur la nécessité d'une grève générale reconductible et regrette les délais longs entre les « temps forts » de l'intersyndicale

nationale. Cependant, dans notre secteur, comme ailleurs, la grève n'est pas reconduite après le 7 septembre.

Le journal « les échos » publie les futures mesures du PLFSS2011 pénalisant les assurés ; la fédération diffuse un communiqué dès le 16 septembre ; ce communiqué sera repris par Solidaires.

Le 2 octobre, encore 3 millions de salariés dans la rue

Le 4 octobre, la fédération interpelle l'UCANSS et demande que les agents pacés bénéficient des mêmes droits que les mariés ; M Renard nous répondra en prenant acte de notre demande. Cette mesure sera intégrée dans la convention collective.

Le 5 octobre, la commission de contrôle financier de la fédération valide les comptes 2009.

La CEF du 5 octobre arrêtera ses travaux en fin de matinée pour participer au rassemblement unitaire devant le sénat.

Elle appellera à la grève interprofessionnelle le 12 octobre qui verra encore 3,5 millions de manifestant ; il en sera de même le 19 octobre.

La CEF décide de proposer les noms de Sarah, Alain, Patrick pour signer un appel intersyndical unitaire

Le 6 octobre, la fédération écrit une nouvelle fois à M De Cadeville et au Directeur de la CPAM sur la situation dans l'Oise.

Le 8 octobre la fédération procède à la désignation d'un RSS à la CGSS de la Réunion ;

Le 20 octobre, la fédération dénonce par communiqué la signature de la COG maladie sous le titre « le conseil de la CNAM se couche devant le Ministère »

3 mois après avoir refusé de signer la Convention d'objectif et de gestion (COG), le conseil de la CNAM vient d'autoriser son président à signer ce même texte ! Pourtant rien n'a bougé sur l'essentiel. Ce sont toujours près de 4000 emplois qui seront supprimés. Environ un départ à la retraite sur deux ne sera pas remplacé.

C'est au nom d'une "possible" discussion avec l'Etat fin 2012, d'un hypothétique assouplissement de la règle du non remplacement des départs à la retraite, que le président de la CNAM va signer ce texte. Les organisations syndicales de la Sécu sont pourtant bien placées pour savoir ce que sont les clauses de "revoyure". Les organisations patronales (MEDEF et CGPME) ne s'y sont pas trompées. Elles ont soutenu des deux mains la signature de la COG.

De plus, le budget 2010 de l'Assurance Maladie sera réduit à 5 milliards pour la gestion et 380 millions pour l'ASS alors que la COG prévoyait au départ 6,7 milliards !!

L'Assurance Maladie n'aura donc pas les moyens en personnel et financiers de mettre en place une véritable politique au service des assurés. C'est une nouvelle attaque contre l'assurance maladie solidaire qui est à l'œuvre avec la complicité de ceux qui ne s'y sont pas opposés au conseil de la CNAM.

Notre délégué syndical à la CPAM de l'Oise est de nouveau menacé de sanction suite à une provocation de la secrétaire CGT du CE. Il est mis à pied et la Direction souhaite le licencier.

Le 21 octobre, il y a un appel à la grève 55 minutes (+ 70% à Creil et 150 salariés dans la rue) pour soutenir Cédric, Solidaires Oise et une délégation d'une quinzaine de militants de la fédération se rendent à Creil. Face à cette mobilisation le Directeur est obligé de recevoir une délégation des élus du personnel et de la fédération (Michel et Alain)

Le Conseil Fédéral du 26 octobre 2010 tire un premier bilan du conflit sur les retraites :

Bonne mobilisation sur les journées d'action dans les organismes de Sécu mais difficultés à organiser la reconduction.

Débat sur l'intersyndicale nationale. Avait-on (Solidaires) la possibilité de s'en démarquer ? Fallait-il s'en démarquer ou la quitter ? Est-elle responsable de la défaite sur les retraites, Solidaires est-il devenu un syndicat comme les autres ?

Synthèse des débats : accord global sur le positionnement de Solidaires. Dans l'intersyndicale, Solidaires a fait bouger les choses même si cela n'a pas été aussi loin qu'on l'aurait espéré (Solidaires est encore une petite organisation). Le message de Solidaires est bien passé et a été compris par les salariés notamment notre message sur un autre partage des richesses. Même si sur les retraites, on a perdu, on a retrouvé les valeurs de solidarité, de mobilisation. Comment rebondir ?

Si l'intersyndicale porte une part de responsabilité dans l'échec, il faut souligner que la base n'a pas bousculé l'intersyndicale et n'était pas forcément prête à la grève générale reconductible (notamment dans notre secteur).

Nos syndicats n'ont pas fait suffisamment remonter ce qui se passait au niveau national.

Création d'une section syndicale à la CAF Dieppe et désignation d'une RSS

Menaces pesant sur l'emploi à l'Hostrea (établissement de l'UGECAM Normandie). Suite à la décision de fermeture d'un service, le directeur général annonce un plan social de 9 licenciements économiques.

Le 9 décembre, la CEF appelle le personnel de la Sécu à se mobiliser sur les salaires et diffuse le communiqué suivant :

Négociations sur les salaires : l'Ucanss et le ministère se moquent du personnel de la Sécu ! Tel est le titre du tract fédéral dans la branche Sécu

Alors que l'inflation est de 1,6% sur un an, la valeur du point n'a augmenté que de 0,8 % au 1er mai 2010, le directeur de l'Ucanss a annoncé qu'il n'y aurait pas de revalorisation de la valeur du point supplémentaire en 2010, et que 2011 serait probablement une année blanche. Pour SUD, les mesures « palliatives » qu'il a proposées sont une grossière supercherie :

L'Ucanss propose d'intégrer les deux primes de vacances (soit 1 mois de salaire) dans le salaire mensuel. Cette manipulation veut faire croire à une augmentation de salaire, sans dépenser plus ! De plus, l'Ucanss économisera le versement du différentiel avec le SMIC pour les plus bas salaires ; les salariés concernés verraient ainsi leur salaire annuel baisser ! La fédération précise que le versement de la prime de vacances en Mai et en Septembre a un rôle social, puisqu'il permet aux collègues soit de partir en vacances, soit d'assurer le paiement d'échéances (ex : tiers provisionnel). Certains risquant de ne plus pouvoir partir en vacances !

L'Ucanss veut aussi d'étendre la prime individuelle de résultat à tous les cadres et de mettre en place pour les employés une prime de performance « semi collective » par service. Cette proposition va encore plus renforcer la rémunération individuelle « au mérite » ! Fidèle au principe des vases communicants, l'Ucanss financera probablement cette mesure par une baisse de la prime d'intéressement ...

Concernant les salariés n'ayant bénéficié d'aucune mesure individuelle, l'Ucanss se contente d'évoquer une prime, sans parler de son financement ;

Pour SUD Protection sociale, ces propositions sont une nouvelle provocation de l'Ucanss et du gouvernement et sont totalement inacceptables !

SUD Protection sociale rappelle son opposition aux augmentations « à la tête du client » et refuse catégoriquement une étape supplémentaire dans l'individualisation des rémunérations, qui ne génère que dégradation des relations professionnelles et renforcement des tensions dans les services.

SUD Protection sociale exige une augmentation de la valeur du point permettant le maintien du pouvoir d'achat ainsi qu'une augmentation uniforme de 50 points pour tous les employés et cadres.

Pour faire reculer l'Ucanss et le Ministère, la fédération appelle à préparer une mobilisation unitaire du personnel de Sécurité sociale. La prochaine RPN sur les salaires du 18 janvier devant être l'occasion pour le personnel de se faire entendre !

Le 13 décembre interpellation par courrier de la direction de la CNAM (Van Roecqhem et Vaez Olivera) sur la question des UGECAM par la fédé, la DS

Centrale de l'UGECAM Normandie et le DS Hostrea. Une rencontre avec Vaez Olivera aura lieu le 13 janvier.

C'est en janvier 2011 que le dossier sur l'assurance responsabilité civile avance (on a commencé à en parler en 2003 lors de la création de la fédération...) la CEF donne son accord de principe pour une adhésion à la MACIF.

La CEF rencontre 2 salariés de l'UGECAM d'Ile de France qui souhaitent créer SUD. Le contact avec eux existe toujours mais la section n'a pas été créée

Dans le cadre de la loi d'août 2008 sur la représentativité, la fédération envoie son bilan financier 2010 à la DIRRECTE.

La fédération CGT, suivie par FO, décide d'appeler à une manifestation nationale du personnel de la Sécu sur les salaires pour le 8 février 2011.

La CEF du 11 janvier 2011 décide d'appeler à cette manifestation et de signer l'appel commun ; elle écrit immédiatement aux 2 fédérations en ce sens et publie un communiqué fédéral ; Un document explicatif démontre l'arnaque qu'est le lissage de la prime de vacances sur 12 mois.

La mobilisation pour le 8 février est la priorité revendicative de ce début d'année ; l'enjeu étant une 1ère apparition de SUD dans une manifestation nationale.

Le 21 janvier, Dominique Didier se déclare favorable à la signature de l'appel unitaire et à l'intégration de SUD dans la préparation de la manifestation sous réserve de l'accord des autres organisations. FO refusera cette intégration mais la CGT maintiendra un contact régulier avec la fédération SUD pendant la préparation de cette manifestation.

Notre syndicat SUD INRS est représentatif au niveau national; à ce titre, le syndicat a participé aux négociations sur la convention collective (qui est calquée sur celle de la Sécu). La négociation se termine et se pose la question de la signature de cette convention collective par la fédé.

Globalement, la négociation n'a pas amené de recul; le seul élément négatif est la mise en place d'une nouvelle classification basée sur le salaire au mérite; mais cette classification fait l'objet d'un avenant.

Sous réserve de relecture de la convention collective et qu'elle ne comporte pas d'éléments contraires à ce que défend la fédé, il est proposé de la signer tout en refusant de signer l'avenant sur la classification.

Rappelons qu'en 2003, la fédé avait fait une démarche pour signer la convention collective Sécu (ce que l'UCANSS avait refusé).

Dans le cadre de la préparation de la manifestation, SUD est cité dans les médias et notamment l'humanité (interview de plusieurs militants de Haute Normandie) ;

La manifestation sera un succès. Toutes les fédérations sauf la CFDT y appelleront, SUD sera le 2^{ème} cortège devant FO et Christian Mahieux représentera Solidaires. Il est à noter un excellent climat avec les équipes et responsables CGT ; la fédé sera dans le cortège de tête (Françoise et Alain) et la CGT fera participer la fédération à la délégation reçue par Renard et le président du COMEX.

Malgré l'opposition de FO mais avec le soutien de la CGT, la fédération pourra intervenir à la fin du rassemblement.

Cependant la fédération restera en dehors de l'intersyndicale et sortira dès le 9 février un appel à continuer la mobilisation et rendra public sur son site le compte rendu de l'entrevue à l'UCANSS ; les autres fédé sortent leur communiqué unitaire.

Février : SUD CAF Dijon est représentatif pour sa première participation aux élections

Le 14 février, élections à la CGSS de la Réunion, SUD est représentatif (environ 15%) et le 22 on désigne le délégué syndical.

Le 25 février, le conseil fédéral tire un 1^{er} bilan du 8 février et des suites.

Le CF valide la présentation d'un amendement sur le « télétravail » à la demande de la commission environnement

La mobilisation sur les salaires continue dans la sécu mais après une manifestation nationale, il est compliqué de mettre la barre plus haute; et de plus est-ce que les autres fédérations souhaitent vraiment développer la mobilisation ? La fédération diffuse des communiqués, « bref social » reprendra notre communiqué du 2 mars.

Le 15 mars, la fédération décide de s'associer à la mobilisation unitaire du 2 avril 2011 sur la santé à l'initiative du comité de défense des hôpitaux de proximité et de l'ex collectif contre les franchises.

Mars 2011 Premières élections aux ARS : SUD Protection Sociale est présent en Midi Pyrénées : Résultats Midi Pyrénées : un taux de participation exceptionnel entre 91 % et 95 % en comité d'agence collège 2 (personnel sécu).

Collège 1 sur 5 postes : UNSA 2 postes, CGT 1, FO 1, SUD Travail Affaires Sociales 1 (20 % des suffrages exprimés)

Collège 2 sur 3 postes (collège unique) : CGT 1, FO 1, SUD Protection Sociale 1 (43.33 % des suffrages exprimés).

Composition du Comité d'Agence : 2 UNSA, 2 CGT, 2 FO, 2 SUD

Le 21 mars, la fédération demande à l'UCANSS de pouvoir participer à la commission paritaire sur les DOM ; on se fera « jeter » car il faut faire 10% sur la totalité des organismes DOM et non sur un seul.

Le 23 mars, création de la section syndicale de la CPAM 93 (4000 salariés) et désignation d'un RSS qui ne sera pas contesté (après contact entre la fédé et la RH).

En avril c'est toujours le statu quo sur les salaires, la mobilisation s'est essoufflée ou plutôt les fédérations l'ont laissé s'essouffler. L'idée d'interpeller la CGT est émise au sein de la CEF mais est-ce utile si c'est pour ne rien faire. L'idée sera abandonnée. Il est à noter que les contacts avec la fédération CGT ont progressivement cessé après le 8 février. On peut penser que SUD était utile dans le cadre de la mobilisation pour faire contre poids aux « mous » mais que SUD n'étant pas représentatif, en « situation normale » on retrouve le train-train des relations intersyndicales habituelles.

Le 2 avril, la fédération participe activement à la mobilisation sur la santé (notamment à Paris, Caen, Rouen, Toulouse...).

La CEF du 12 avril donne son accord pour signer la convention collective de l'INRS

Elle débat aussi de la question du téléphone de la fédération. Actuellement, c'est le téléphone personnel du secrétaire qui est utilisé ; la CEF est d'accord pour acheter un téléphone portable spécifique avec un seul numéro et 2 téléphones qui circulerait. A ce jour, la situation n'a pas changé si ce n'est que le numéro personnel du secrétaire a été retiré (mais le numéro figurant sur les autres documents, les appels lui parviennent toujours. Cela pose la question du fonctionnement de notre fédé : comment peut-on la contacter ? Qui assure le suivi des contacts et du téléphone ? Comment on fait mettre en place les décisions prises. Cette question qui peut apparaître pour certains comme secondaire est révélatrice de nos difficultés de fonctionnement.

Le 28 avril, l'accord sur les salaires proposé par l'UCANSS (5 points pour les employés et les cadres pour solde de tout compte) est signé par CFDT, CFTC et FO ; on comprend pourquoi la mobilisation a eu des difficultés après le 8 février.

Le 6 mai, la fédération envoie un courrier d'adhésion à la convention collective INRS ;

La CEF apporte son soutien financier au contre G8 du Havre (150€)

Le Conseil Fédéral du 27 mai est consacré à la préparation du congrès national de Solidaires (Sarah, Muriel, Bruno, Alain et Christophe). La fédération sera bien présente pendant le congrès puisque intervenant sur le rapport d'activité, participant

activement à un positionnement sur « l'aide à l'autonomie » (Bruno et Alain), défendant l'amendement sur le télétravail (Sarah) qui sera voté par le congrès.

C'est au retour du congrès (le 10 juin) que sera signé le contrat avec la MACIF

Le 14 juin, la commission de contrôle financier valide les comptes 2010.

Accord diversité dans la Sécu : Même si ce n'est pas un accord génial, il y a des points sur lesquels s'appuyer : quota d'embauches au niveau bac et en dessous, possibilité de report des congés enfants malades sous certaines conditions, égalité entre mariage et PACS. Cet accord devra faire l'objet de négociations locales dans les entreprises de plus de 50 salariés.

Négociations en cours sur un nouvel accord intéressement qui sera signé par les syndicats habituels.

La CEF de juillet travaillera sur des tracts de rentrée.

Une demande de fabrication de badges a été faite par des syndicats ; la CEF propose d'en faire fabriquer 1000 (format rectangulaire 10x8 cm –modèle ressemblant à celui de SUD CT) de couleur orange ; le prix serait de 900 euros : par manque de temps cela n'est pas encore fait !

La CEF a rencontré Cédric (il était le seul disponible) de SUD CPAM Oise pour faire le point sur la situation. La Direction et la CGT sont toujours aussi agressives envers SUD ;

La fédé soutient totalement l'équipe SUD.

Le 20 juin la fédération publie un communiqué de soutien aux salariés des caisses des mines ; communiqué qui sera repris par des médias.

C'est durant l'été qu'un militant de SUD Chorégie (GIE informatique de la MGEN) ex SUD MGEN reprend contact pour adhérer à la fédération. En parallèle, sa Direction a pris contact avec la fédé pour confirmer sa légitimité comme délégué syndical. Evidemment, la fédération l'a confirmé mais ce qui est dommage c'est que le camarade n'a pas encore – 6 mois après – officialisé son adhésion à la fédération.

Le 6 août 2011, Alain se rend à Charleville pour rencontrer des militants de la CPAM de Ardennes souhaitant créer SUD. Cette création avance mais n'est pas encore effective fin 2011.

Le 6 septembre, Bruno et Patrick iront à la Rochelle rencontrer une équipe de militants de la CPAM 17 souhaitant eux aussi créer SUD : Le syndicat sera créé fin novembre 2011 ; la désignation du RSS interviendra dans la foulée.

Le 19 août sortie d'un communiqué fédéral dénonçant les discours de la droite sur la fraude « fraude, non à la stigmatisation de assurés »

L'été est utilisé à préparer les tracts de rentrée :

Un tract pour les élections au CA (branches vieillesse, recouvrement et famille) prévues le 13 octobre, un tract salaires, un tract emploi ; ces tracts sortiront début septembre.

Seul un tract sur les conditions de travail/santé au travail ne sortira faute d'un travail collectif sur ce tract.

Le 13 septembre sont engagées les premières démarches pour la création d'une section syndicale SUD à la CNAM .

Le 16 septembre, la fédération participe à la première rencontre des syndicats SUD MSA ; la fédération leur offrira une page sur le site fédéral ainsi qu'une adresse mail. Le débat continue dans les SUD MSA sur l'adhésion à la fédération et dans quelles conditions.

Le 30 septembre, la fédération appelle à la journée d'action interprofessionnelle contre l'austérité du 11 octobre et diffuse un communiqué. Même si les équipes et la CEF sont peu satisfaits d'un appel à une grève de 24H, il semblait difficile de ne rien faire et Solidaires n'a pas les forces de peser suffisamment pour engager une mobilisation à la hauteur des enjeux. Comme en 2010, le débat sur le positionnement de Solidaires et de notre fédération dans l'intersyndicale interpro est de nouveau posé.

13 octobre : Résultats électoraux aux élections au Conseil d'Administration (branches famille, retraite, recouvrement) du 1^{er} décembre

Tous nos syndicats obtiennent des scores supérieurs à 10%

Sud est 1^{er} aux CAF de Tours (60% employés), Caen (57,6% employés -52% cadres), Chaumont (43,5% employés – 58% cadres)

CARSAT Nord : 12% employés – 16% cadres ; CARSAT Midi Pyrénées : 20% employés - 25/30% cadres) ; CGSS Réunion : 15% employés – 6% cadres

C'est fin octobre que les fusions/ départementalisations des CAF sont effectives : SUD est concerné dans le Doubs, la Seine Maritime, le Pas de Calais

8 novembre communiqué fédéral sur la crise et le plan l'austérité

16 novembre communiqué fédéral sur la fraude sociale.

Excellent résultat aux élections DP et CE de la CPAM 75 du 17 novembre où SUD reste 2^{ième} et talonne la CGT ;

Création d'une section syndicale à la CNAMTS et désignation d'un RSS le 18 novembre 2011.

Le Conseil Fédéral du 25 novembre abordera 3 gros points d'actualité :

Le positionnement de la fédération sur l'appel à la mobilisation interpro du 13 décembre : la fédération se limitera à appeler à la mobilisation dans le cadre des actions de Solidaires laissant ses équipes appeler ou pas à la grève. La situation sera variable selon les équipes et la mobilisation sera limitée posant question pour la suite en 2012.

La situation à la CPAM de l'Oise qui s'aggrave avec une pression et des menaces accrues de la part du Directeur. Le Conseil apportera son soutien à l'équipe SUD et mandatera la CEF pour intervenir. Une délégation de la CEF rencontrera avec Cédric et Muriel l'avocat. Des initiatives seront prévues dans les semaines qui suivront

La situation à la CAF de Tours est toujours aussi conflictuelle avec une Direction qui veut négocier un accord RTT sur ses propres bases sans tenir compte des syndicats. L'intersyndicale restant ferme sur ses positions, la Direction organisera via une partie de l'encadrement un chantage auprès des salariés (avec lettres anonymes...) pour demander aux syndicats de signer l'accord pourri de la Direction. Pour dénoncer ces manœuvres et le climat particulièrement malsain créé par la Directrice, tous les élus et mandatés (SUD et CFDT) démissionneront de leurs mandats. Pendant tout le conflit, la fédération (souvent par l'intermédiaire de Bruno) a gardé le contact et essayé d'aider l'équipe SUD.

Ces 2 situations montrent les difficultés rencontrées par les équipes syndicales dans une période où les employeurs avec le soutien du gouvernement se croient tout permis et attaquent salariés et syndicats sans retenue. Il sera nécessaire dans les mois à venir d'engager une réflexion sur comment apporter un soutien aux équipes pour éviter d'en arriver à de telles extrémités.

Bilan de l'activité de la CEF :

Elle s'est réunie très régulièrement durant le mandat une fois par mois (les seules exceptions étant les CEF un jour de grève) .

Globalement, nous avons été en capacité de suivre l'actualité de la branche Sécu et de la Protection Sociale et de réagir rapidement par des communiqués et des tracts. Un petit bémol sur la rédaction qui a principalement reposé sur une personne ; les

autres membres de la CEF participant à la relecture et à la correction des documents.

La réponse aux contacts a été variable :

Sur les questions sur la convention, les textes, le juridique, les réponses ont été souvent assurées par Denis et Bruno.

La réponse aux salariés souhaitant adhérer ou créer un syndicat ont été assurés principalement par Alain ou Bruno ; Patrick s'occupant des CAF ; les premières réponses ont été correctement faites mais les relances de ces premiers contacts n'ont pas toujours été fait . Soit l'équipe était motivée et cela a conduit à des créations de syndicats ou de sections, soit l'équipe hésitait et là , nous avons perdu des possibilités de création de syndicats car nous n'avons pas fait les relances ; et pour des militants confrontés à la difficulté de se lancer dans la construction de SUD cela peut apparaître comme une faiblesse de la fédé qui n'est pas capable de soutenir une équipe et ils préfèrent renoncer par peur d'être abandonnés par la fédé. Un autre élément important pour avancer dans la création d'un syndicat, c'est le contact direct, c'est se déplacer pour rencontrer les équipes, le seul contact téléphonique ou par mail est insuffisant. C'est parce qu'il y avait un contact direct avec la fédération et/ou le Solidaires départemental que nous avons créé un syndicat à Dijon, dans l'Oise, à la Réunion et peut-être demain dans les Ardennes ou dans les Charentes Maritimes.

Participation à la vie de Solidaires

La participation au BN et au CN Solidaires a été là aussi quasi complète (sauf les BN de juillet) mais seul Alain a représenté la Fédération ; même lorsqu'il était absent, il n'a pas été possible qu'un autre membre de la CEF s'y rende et la seule fois où cela avait été prévu, des impondérables ont empêché la présence d'un représentant de la fédération. Cette situation est regrettable car il n'est pas normal qu'une seule personne assume cette tâche (surtout que les statuts de Solidaires prévoient la présence de 2 membres par fédération au BN et CN)

De même la participation à la commission Protection Sociale (qui s'est peu réunie) et à la Commission Santé au travail n'a été assurée que par Alain ;

La commission Ecologie a été suivie par 2 membres de la fédération : Michel et Christophe (CRAMP OS)

Le suivi de la Commission Formation Syndicale et du CEFI était assuré par Denis mais ses nouvelles fonctions professionnelles à partir de 2010 l'ont obligé à déléguer cette tâche et personne n'a pris le relais.